

## Séance du Conseil Municipal du 28 novembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit du mois de novembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, sur une convocation du vingt novembre deux mille quatorze, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur LÉVÊQUE, Maire.

Conseillers en exercice : 11

Nombre de Présents :

Présents : Mmes Charlyne Breton, Marianne Cantais, Patricia Simon, Sophie Laurent.


MM. Pascal Carment, Jacky Lévêque, Warwick Wilkins, Fabrice Bureau, Florent Gignon.

Nombre d'absent(es) excusé(es) :

Absent(es) excusé(es) : Marie-Christine Langrené, Guillaume Landa

Secrétaire de séance : Patricia Simon

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2014.



### **DÉLIBÉRATION du 28/11/2014 - N°45 à 51**

#### **DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE TOITURE DE L'ÉGLISE**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que dans les années 1998-2000, la toiture du clocher et de la nef de l'église a été refaite à neuf. Il reste la toiture du transept et du chœur à restaurer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, accepte de faire des travaux de toiture sur l'église, et autorise Monsieur le Maire à demander des subventions aussi élevées que possible au Conseil Général, à l'Etat, à la DRAC, à la Région, à la Fondation du Patrimoine, à la Sauvegarde de l'Art sacré, à la Réserve Parlementaire .



### **DÉLIBÉRATION du 28/11/2014 - N°52**

#### **TRAVAUX DE PLOMBERIE À L'ÉCOLE**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que des travaux de plomberie sont nécessaires aux sanitaires de l'école primaire de Bures-en-Bray

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, accepte de faire des travaux de plomberie aux sanitaires de l'école.




#### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Organisation pour les festivités de Noël : la décoration de la salle se fera le 13 décembre 2014

**DATE A RETENIR :**

- Vœux du Maire : Vendredi 16 janvier 2015 à 18 heures.



La séance est levée à 22 heures 15 minutes